

QUESTIONNAIRE DE COMPRÉHENSION CLIENT **CORALIUM TRANSATLANTIC**

N° CLIENT: NOM: PRÉNOM:

> Vous vous apprêtez à souscrire l'instrument financier complexe Coralium Transatlantic dans un compte-titres ordinaire (CTO), dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

> L'objectif de ce questionnaire est de s'assurer de votre compréhension de la nature de l'instrument financier complexe, à la suite de la présentation faite par votre conseiller et la prise de connaissance des documents préalablement remis.

> Nous vous rappelons que ce questionnaire doit être complété uniquement par vous-même (sans l'aide de votre conseiller). En cas d'incompréhension de l'instrument financier complexe, votre conseiller vous recommandera une solution alternative.

RISQ

UE DE PERTE EN CAPITAL :
1. Avec Coralium Transatlantic, le risque de perte en capital que j'encours potentiellement à l'échéance finale du 3 juillet 2031, se situe entre 40% et la totalité de mon investissement ⁽¹⁾ ?
OUI NON
2. Avec CoraliumTransatlantic, si je veux récupérer mon investissement avant l'échéance finale du 3 juiller 2031, je suis susceptible d'encourir un risque de perte en capital ⁽¹⁾ non mesurable a priori ?
OUI NON
S-JACENT:

- SOUS
 - 3. La formule du FCP Coralium Transatlantic est liée à l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50 ?

OUI NON

4. Quel sera l'impact du mode de calcul « Decrement 5% » sur la performance de l'indice (en comparaison avec ce même indice sans « Decrement 5% ») si le taux de dividendes moyens versés par les actions le composant est de 2% sur la durée de vie du FCP?

POSITIF NEGATIF

⁽¹⁾ Hors frais d'entrée de 2,50% maximum, hors droits de garde, hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Les frais de gestion du contrat s'imputent sur les performances du suppo et hors fiscalité.TRA = Taux de rendement annualisé.

SCÉ

SCÉNARIO DE MARCHÉ À ANTICIPER :
5. En investissant dans Coralium Transatlantic, je suis certain de percevoir le gain fixe prédéterminé de 8,25 % ⁽¹⁾ par an, quelle que soit l'évolution de l'indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 5% Decrement sur la durée de la formule ?
OUI NON
MÉCANISMES DE GAINS ET DE PERTES
6. La formule de Coralium Transatlantic prévoit plusieurs possibilités d'échéance anticipée à compter de la 2° année et sous conditions, avec une périodicité :
ANNUELLE TOUS LES 2 ANS
7. Coralium Transatlantic permet de bénéficier d'une protection en capital ⁽¹⁾ si, à la date de constatation finale le 27 juin 2031, l'Indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 5% Decrement enregistre une perte inférieure ou égale à 40% par rapport à son Niveau Initial ⁽²⁾ ?
OUI NON
8. Si l'indice S&P Transatlantic 100 Net Zero 2050 Paris-Aligned ESG Select 5% Decrement n'a pas baissé par rapport à son niveau initial à l'une des dates de constatation intermédiaire ou à la date de constatation finale, la formule du FCP Coralium Transatlantic prévoit le remboursement du capital investi majoré d'un gain fixe prédéterminé multiplié par le nombre d'année de détention. Quel est le montant de ce gain fixe prédéterminé ?
8,25 % 4 %
DURÉE DE MON INVESTISSEMENT
9. Au démarrage de la formule, la durée à prévoir pour mon investissement dans Coralium Transatlantic est de 8 ans et 4 jours ?
OUI NON
(1) Hors frais d'entrée de 2,50% maximum, hors droits de garde, hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Les frais de gestion du contrat s'imputent sur les performances du support. et hors fiscalité.TRA = Taux de rendement annualisé. (2) Le Niveau Initial de l'Indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 29, 30 juin et 3 juillet 2023.
Après vérification par mon conseiller des réponses apportées sur mon questionnaire :
Mon questionnaire confirme ma compréhension de l'instrument financier complexe.
2. Mon questionnaire révèle certaines incompréhensions sur l'instrument financier complexe, qui portent sur la ou les questions n°
Après clarification des points d'incompréhensions par mon conseiller, j'atteste désormais avoir compris l'instrument financier et être en mesure de répondre (mettre la réponse aux questions) à la ou aux questions :
3. Malgré les clarifications de mon conseiller, des points d'incompréhension demeurent sur l'instrument financier complexe. Une proposition alternative me sera proposée par mon conseiller
Je soussigné(e)reconnais avoir répondu à ce questionnaire sans l'assistance de mon conseiller et avoir compris la nature sophistiquée de l'instrument financier complexe, de ses mécanismes ainsi que les risques y afférent, et accepte d'y souscrire en connaissance de cause.

Fait à..... le/.....

Signature du client précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

BPCE — Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros. Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris N° 493 455 042 BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100.

Natixis Investment Managers International — Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris - Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

